

fidèles s'empressaient d'apporter leurs offrandes aux monastères, où ils trouvaient le secours d'abondantes prières. L'on était alors sous l'empire d'une crainte terrible, on attendait la fin de toutes choses, on croyait avoir découvert dans les Saintes Écritures la preuve que la fin du monde, annoncée par N.-S. Jésus-Christ devait arriver vers le xi<sup>e</sup> siècle. Aussi vit-on les querelles cesser, les grands pécheurs faire pénitence et restituer le bien mal acquis. Beaucoup de riches seigneurs pour réparer leurs méfaits, ou pour gagner plus sûrement le ciel, donnaient leurs biens aux couvents, espérant ainsi restituer le fruit de leurs rapines. Le père Ménestrier nous parle d'un ancien *Cartulaire d'Ainay*, où il a puisé de nombreux documents et qui contenait deux cent sept actes de donation passés au temps du roi Conrad et de son fils Rodolphe.

Ces pièces étaient de la plus haute importance, nous dit l'auteur de l'*Abbaye d'Ainay*, dans *Lyon ancien et moderne*, on doit en déplorer la perte, car il est à croire qu'elles ne se retrouveront jamais, ayant été emportées, dit-on, par M. de Jarente, dernier abbé d'Ainay. C'est en vain qu'on les a réclamées à la famille.

Une chartre, du 16 mai 1023 nous apporte la preuve de cette terreur superstitieuse « *Mundi termino appropinquante, ruinisque crebrescentibus,* » la fin du monde approchant et les ruines allant croissant, Vidon et ses frères, Adelard et Geoffroy, pour obtenir l'intercession de saint Martin et le secours des prières des moines d'Ainay contre les attaques du démon, donnent à saint Martin, et aux moines qui vivent sous la direction pastorale de dom Arnould, abbé, leur part de l'église de Saint-Léger-du-Bourget à Lissieux, avec les bâtiments et les choses qui lui appartiennent ; l'an